

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **43 (1907)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

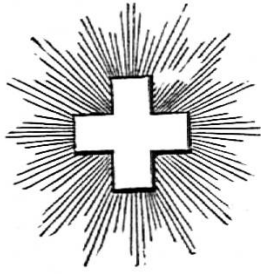
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 7.



LAUSANNE

16 février 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Après vingt ou vingt-cinq ans.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel. Jura bernois. Autriche.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Sujets d'examen d'admission aux Ecoles normales.* — *Sciences naturelles : Les engrais potassiques.* — *Récit : La poire.* — *Composition : Le bostryche.* — *Dictée.* — *Récitation.* — *Arithmétique : Prix de revient d'une luge.* — *Dessin : Croquis coté d'une petite étagère démontable.*

APRÈS VINGT OU VINGT-CINQ ANS

I. *Les bases de la méthode directe.*

C'est à peu près le laps de temps au début duquel il faut remonter, si l'on veut assister à l'origine du mouvement qui a si profondément modifié l'enseignement des langues étrangères¹. Ce n'est pas à dire que l'accord soit parfait sur tous les points ; la vieille querelle des « intuitifs » et des « grammaticaux » dure encore ; mais elle a beaucoup perdu de son acuité, et le moment vient où l'on peut mesurer le chemin parcouru, noter les gains ou les déficits. Cet article voudrait y contribuer dans une modeste mesure.

Les éléments d'une langue sont les mots et la grammaire.

Le rôle des mots est de représenter les idées. Leur nombre et leur nature varie considérablement suivant les individus, le milieu dans lequel ils vivent et leur degré de culture. Le regretté linguiste lausannois de Beaumont, qui avait fait dans ce domaine des recherches longues et patientes, estimait que peu de personnes très cultivées dépassent dans leur langue le chiffre de 25 000 mots assimilés, alors que ce chiffre peut être réduit à 6 ou 7000 chez des personnes ne possédant qu'une instruction restreinte et ne lisant guère. On conçoit l'embarras des hommes d'école appelés à faire un choix dans ce bagage encore énorme lorsqu'il s'agit d'une langue étran-

¹ Les origines théoriques de ce mouvement sont beaucoup plus anciennes ; nous parlons ici, cela va sans dire, de l'introduction de la méthode directe dans les écoles.

gère. On préférait autrefois laisser le hasard décider de ce choix ; on prescrivait à chaque leçon un certain nombre de mots à apprendre ; ces mots étaient rangés par colonnes, les termes étrangers d'une part et leur traduction en langue maternelle d'autre part ; l'étude d'un paragraphe débutait par leur mémorisation, de façon à en faire les éléments d'exercices divers. On plaçait ainsi entre le mot étranger et sa signification le pont de la langue maternelle. Selon la loi d'association des idées, il résultait de ce procédé que, pour reproduire ce mot, s'en servir dans la conversation et l'écriture, l'élève devait auparavant le penser dans sa langue maternelle : il avait appris, par exemple, *der Tisch = la table* ; au moment de se servir de ce mot, il pensait *table* avant d'énoncer *Tisch*. Cette base de mémorisation, outre qu'elle retardait la marche de l'étude, était extrêmement précaire ; tout mot, étranger ou maternel, est un signe conventionnel et rien de plus ; rattacher dans l'esprit un signe à un autre signe, c'est ouvrir la porte aux confusions de toutes sortes, c'est en retarder beaucoup l'assimilation.

Cette question de l'assimilation des mots est capitale. Un mot est assimilé lorsque la simple apparition dans l'intellect de l'idée qu'il représente appelle sa forme parlée ou écrite, en d'autres termes lorsqu'il est à disposition pour le langage et la rédaction. M. de Beaumont avait construit tout un système d'étude des langues en distinguant, dans l'assimilation d'un mot, les étapes suivantes :

1° Le mot est absolument nouveau.

2° Il est compris à la lecture, mais non à disposition pour le langage.

3° Il est assimilé.

Tout le travail d'étude consistait à faire passer chaque mot, par des moyens très originaux, successivement par les trois étapes.

Les promoteurs de la méthode directe ont voulu avant tout rendre plus rapide l'assimilation des mots ; leurs efforts tendent à supprimer autant que possible les stations intermédiaires entre l'idée et son énonciation. Ils ont donc fait appel à l'intuition ; au lieu de mémoriser un choix quelconque de mots, l'élève est invité à nommer des objets bien définis, dont il a sous les yeux des spécimens ou des représentations par l'image ; il leur attribue des qualités, il en dit les usages, il les compare, les associe. Dès lors, il suffit de les voir pour que leurs dénominations et leurs attributs surgissent d'eux-mêmes dans la mémoire par le simple mécanisme de l'esprit. Pour faciliter encore la mémorisation, les auteurs des meilleurs livres d'étude construits sur cette base les ont divisés en chapitres dont chacun traite un sujet général donné (exemple : l'habitation, l'être humain, le vêtement, le temps, etc.), de façon à ce que l'asso-

ciation naturelle des choses vienne faciliter le groupement des mots dans le cerveau.

Mais il ne suffisait pas de réformer l'étude par sa base, il fallait encore adapter au système nouveau des procédés nouveaux. Quand jadis nous apprenions (avec quelle peine !) les éléments de l'allemand, le grand travail, celui sans lequel il n'était pas de résultat possible, c'était la mémorisation des mots ; pour ce travail, il n'était pas de secours extérieur à attendre ; absolument livré à lui-même, l'écolier ànonnait ses colonnes ; sa mémoire était-elle rebelle, ou bien, hélas, sa volonté insuffisante, c'était l'origine d'amères déceptions. Avec la méthode directe, ce travail se fait en commun ; le vocabulaire, c'est le maître, et le moyen mémorisateur, la vision des choses ou l'association naturelle des idées ; la conversation devient l'âme, le levier de l'enseignement ; c'est par elle que, un à un, logiquement, dans toute l'évidence de leur sens, les mots nouveaux viennent s'offrir à l'élève. Les notions anciennes ouvrent la porte aux nouvelles ; ce que l'élève faible a oublié, le bon élève l'a retenu et le lui remémore. La classe n'est plus une juxtaposition d'éléments indépendants progressant chacun pour soi ; elle est un tout bien vivant, un organisme en travail dont le maître n'est que l'inspirateur conscient du but à atteindre.

Ce n'est pas là d'ailleurs un phénomène particulier à l'enseignement des langues ; c'est un des effets de l'esprit de Comenius et de Pestalozzi transformant enfin un domaine qui, plus que d'autres, a été rebelle à son influence. Et pourtant que sont l'« Orbis Pictus » et la « Porte des langues ouvertes », sinon les premiers livres d'étude intuitive du langage ?

La grammaire est le deuxième élément du discours ; elle est l'ensemble des lois naturelles en vertu desquelles les mots se groupent et se modifient pour exprimer les mille nuances de la pensée. Elle est l'abstraction de la langue comme les lois physiques et chimiques sont l'abstraction de la nature. De même que la terre tournait bien avant que Galilée se fût avisé de le remarquer, de même la grammaire existait dans la langue bien avant qu'on ait pris la peine d'en formuler les règles... et la langue ne s'en portait pas plus mal, au contraire.

C'est dans le domaine de l'enseignement que cette analogie devient le plus évidente. Parvenus, par l'observation des phénomènes naturels, à formuler des lois et à établir une classification des êtres, qu'ont fait les savants ? Ils se sont flattés de conduire les élèves à une rapide connaissance de la nature par le moyen de ces lois et de ces classifications, imposées aux élèves avant l'étude des faits. On sait l'échec de ce système, qui partait de l'abstrait pour

aboutir au concret. Il a fallu que des pédagogues fissent entendre d'énergiques protestations pour qu'enfin l'on partit des éléments que nous offre la nature, des plantes, des animaux et des choses, et que, refaisant avec l'enfant le voyage de découvertes dont les notions abstraites sont le résultat, on allât de l'observation aux analogies, des analogies aux lois et à leurs applications.

La même erreur s'est manifestée dans l'enseignement des langues ; on invitait alors l'enfant à bâtir en quelque sorte le langage selon les règles qu'on lui imposait toutes faites. Cette marche contre nature répugnait à son esprit ; seule, une volonté ferme pouvait empêcher le naufrage de ses connaissances ; là où elle n'existait pas, le découragement naissait. On dira qu'il faut cultiver, et non affaiblir la volonté ; encore faut-il lui donner des occasions de s'exercer (et elles ne manqueront jamais) qui n'aillent pas à l'encontre du but de l'enseignement. Voici un professeur fort bon linguiste qui, après de nombreuses années d'études, est parvenu à posséder la grammaire d'une ou plusieurs langues ; il en sait tous les secrets, toutes les bizarreries, toutes les règles avec leurs exceptions. Appelé à enseigner à son tour, que fait-il ? Il invite ses élèves à commencer par où il a fini, lui, le savant, l'érudit ! Il leur dira, par exemple : « La langue allemande a trois déclinaisons, la forte, la faible et la mixte. La déclinaison forte a le génitif singulier en *s* ou *es*, et chaque substantif y appartenant peut présenter jusqu'à cinq formes différentes. Elle se divise en trois classes. La première a son nominatif pluriel terminé par *e*. Elle comprend : 1° La plupart des substantifs masculins et neutres ; les masculins prennent au pluriel l'*umlaut*, mais non les neutres ; 2° un certain nombre de féminins adoptant l'*umlaut* (liste à apprendre par cœur !) ; 3° quelques masculins sans *umlaut* au pluriel (id.) ». De même pour la seconde et la troisième classes avec leurs deux divisions chacune ; de même ensuite pour la déclinaison faible et la mixte, le tout accompagné de remarques sur la nature et l'origine de certaines subdivisions et flanqué de listes d'exceptions. Je vois bien là l'enseignement destiné à des jeunes gens cultivés possédant déjà l'allemand, je ne l'y vois pas pour des enfants qui l'ignorent. Qu'est-ce que cela me fait, de grâce, que tel mot appartienne à telle ou telle classe de la déclinaison, si je le vois pour la première fois, ce mot, si je ne me le suis pas assimilé, si je ne l'ai pas à ma disposition pour le langage et l'écriture !

Telle avait été la tyrannie de la grammaire systématique que la réaction porta surtout ce point, et, peut-être, dépassa le but. Les promoteurs de la méthode nouvelle, répudiant tout autre maître que la nature, voulaient placer l'élève dans une situation absolument

analogue à celle du petit enfant qui apprend à parler en imitant sa mère. On ne désespérait pas d'enseigner même les formes les plus compliquées par simple audition : Voyez, disait-on, le peuple parisien ; il n'apprend que peu de grammaire ; et pourtant quelle facilité d'expression, quelle exactitude de termes, quelle élégance de la phrase !

Il a fallu en rabattre. L'élève de nos écoles n'est plus l'enfant de deux ans. Son temps est limité ; il a acquis des notions qui doivent être utilisées ; il sait lire et écrire ; il possède à des degrés divers les branches de son programme. Négliger ces utiles appuis, c'est compromettre le succès par avance. Si la langue maternelle n'est plus le pont indispensable qui conduit aux autres langues, elle est encore un précieux élément de comparaison. Si la grammaire, enfin, n'est plus l'outil avec lequel on forge les langues, elle est encore le sol sur lequel on les asseoit. Quels correctifs l'expérience a-t-elle apportés à la théorie pure ? Ces éléments divers et souvent opposés : personnalités de l'élève et du maître, nécessité des notions abstraites, exigences de la pratique, comment se fondent-ils ? Nous les avons montrés aux prises dans cet exposé que nous nous sommes efforcé de rendre objectif ; nous chercherons à les concilier dans un deuxième article où nous ferons part des résultats d'expériences personnelles.

Ernest BRIOD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Société pédagogique neuchâteloise.** — Le Comité de notre Société reste constitué comme suit : MM. F. Rosselet, instituteur, à Bevaix, président ; Vital Huguenin, instituteur, au Locle, vice-président ; Louis Russillon, instituteur, à Couvet, caissier ; Emile Amez-Droz, instituteur, à Villiers, secrétaire ; Edouard Vaucher, instituteur, à La Chaux-de-Fonds, secrétaire-adjoint ; Jules-Edouard Matthey, instituteur, à Neuchâtel, archiviste ; Jules Deceuse, instituteur, à Boudry, assesseur.

Concours. — Conformément aux articles 34 à 38 de notre règlement, un concours est ouvert sur les questions suivantes :

1^o Parallèle entre la méthode notée et la méthode chiffrée pour l'enseignement du chant à l'école primaire. Que pensez-vous de la spécialisation de cette branche ?

2^o De la composition dans le degré supérieur de l'école primaire. Choix de sujets et manière de les traiter.

Nous recommandons aux concurrents de traiter les questions surtout au point de vue pratique, ainsi que de condenser leur matière et de ne pas présenter des travaux trop étendus, ceci afin de faciliter l'appréciation du jury.

Rappelons à ce sujet l'article 32 du règlement : « Les travaux de concours doivent être adressés jusqu'au 1^{er} août, au président du Comité central. Ces travaux ne seront pas signés, mais munis d'une épigraphe qui sera répétée dans un pli

cacheté contenant le nom de l'auteur. Ce pli ne sera ouvert qu'après la lecture du rapport du jury ».

Nous faisons, en outre, remarquer que le jury ne peut accepter que des travaux inédits et qu'il ne peut être décerné aucune récompense à des travaux déjà publiés ailleurs.

Chant. — L'idée a été émise de grouper les instituteurs et peut-être les institutrices de notre Société en une société cantonale de chant. Seulement, pour prendre là-dessus une décision définitive, il faudrait, dans chaque section, pouvoir compter d'une façon absolue sur un certain nombre de participants réguliers. Nous vous prions d'étudier cette question dans les districts.

Educateur et Agenda des écoles. — Nous prenons la liberté de vous recommander chaudement ces deux utiles publications. Nous espérons qu'un bon nombre de collègues s'abonneront à l'*Educateur*. Chaque numéro renferme d'excellents articles sur des actualités pédagogiques, et la partie pratique, fort améliorée, nous offre des ressources que les instituteurs apprécient toujours davantage. Nous croyons bien faire en citant ici quelques paroles tirées de l'*Educateur* du 9 décembre 1905 : « Il faut que chaque membre de la Société pédagogique de la Suisse romande considère comme son premier devoir de soutenir l'organe de l'association, c'est-à-dire de s'y abonner ».

Nous recommandons aux comités de sections d'informer régulièrement de tout ce qui se fait dans les conférences de la Société pédagogique, notre correspondant, M. Christian Hintenlang, instituteur, à Noiraigue, afin que celui-ci puisse en faire profiter les abonnés de l'*Educateur*.

Enfin, n'oublions pas que ce journal est ouvert à tous ceux qui veulent discuter les questions présentant un intérêt pédagogique. Ce n'est que si les instituteurs prennent part à ces discussions que l'*Educateur* deviendra véritablement l'organe du corps enseignant de la Suisse romande.

Quant à l'*Agenda des écoles*, il est sans doute un peu tard pour en parler ; nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de recommander cette modeste publication. Vous savez que le bénéfice réalisé sur la vente de l'*Agenda* est destiné à être versé dans la caisse de secours de la Suisse romande, et que celle-ci a déjà soulagé bien des misères et rendu de nombreux services, même à des collègues neuchâtelois.

Fête de chant. — Le Congrès pédagogique de Genève, fixé pour 1907, ne nous permettra sans doute pas d'avoir une fête de chant cette année-là, mais nous avons l'espoir d'en organiser une pour le printemps 1908. L'assemblée générale de 1907 en décidera.

Subvention fédérale. — La subvention fédérale, sur laquelle le corps enseignant avait fondé tant d'espérances, n'a apporté aucun changement dans notre position. Le Comité central a décidé de faire des démarches pour que les subsides de la Confédération soient employés dans l'esprit de la loi, c'est-à-dire qu'ils nous apportent cette amélioration de notre situation matérielle, demandée depuis si longtemps et toujours différée.

Administration. — Les demandes de matériel, cartes de convocation, papier à lettres, enveloppes, règlements, cartes d'admission, etc., devront être adressées à M. Jules-Edouard Matthey, instituteur, à Neuchâtel, archiviste de la Société. Pour éviter les frais d'envoi, nous recommandons aux présidents des sections de profiter des séances du Comité central pour se faire délivrer le matériel néces-

saire. Nous prions en outre les secrétaires des sections d'adresser à M. Matthey tout ce qui concerne l'activité des sections, anciens registres de procès-verbaux, correspondances, etc. Tout cela sera déposé aux archives de la Société.

Au nom du Comité central :

Le Secrétaire,
E. AMEZ-DROZ

Le Président,
F. ROSSELET.

JURA BERNOIS. — Ecoles secondaires du Jura. — Les maîtres de mathématiques ont été réunis à Tavannes par la commission des moyens d'enseignement des écoles secondaires, en vue d'élaborer des manuels de mathématiques. Ces messieurs ont eu deux séances, d'après un communiqué au *Démocrate* de Delémont. M. Juillerat, professeur à Bienne, a traité l'enseignement de l'arithmétique, et M. Lièvre, à Porrentruy, s'est chargé de la géométrie et de l'algèbre. Le communiqué donne peu de détails sur l'enseignement de l'arithmétique et sur l'algèbre, qui ne doit être, dit-on, qu'une généralisation ou un complément de la première. Peu, mais bien, doit être la devise. Quant à la géométrie, on signale une réaction contre l'ouvrage de Monnet, qui figure au catalogue des ouvrages obligatoires. La méthode strictement logique des *Eléments* d'Euclide doit être abandonnée; l'enseignement doit être concret au début et toujours se baser sur l'intuition. Il n'y a nulle utilité à démontrer aux élèves ce qui semble évident ou ce qui peut être considéré comme vérité expérimentale. La notion de mouvement doit être introduite pour faciliter les démonstrations (translation, transport, rotation des figures). Des collections renfermant le matériel géométrique devront être introduites dans toutes les écoles avec les trois nouveaux ouvrages qui seront mis au concours et comprendront l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie.

† **Aline Meyrat.** — Le 19 janvier dernier est décédée à Saint-Imier Mlle Aline Meyrat, ancienne institutrice secondaire, qui, depuis le mois de novembre 1900, vivait de la modeste pension de retraite que l'Etat lui avait accordée lors de sa démission. Voici un extrait de l'article nécrologique consacré par le *Démocrate* de Delémont et le *Jura bernois* de Saint-Imier à cette institutrice remarquable :

« Mlle Meyrat avait débuté à l'école primaire de Renan, le 1^{er} août 1851; elle entra en 1853 comme maîtresse primaire à Saint-Imier. En 1867, elle fut appelée à l'école secondaire, créée peu d'années auparavant, où elle enseigna avec dévouement et avec beaucoup de talent jusqu'en 1900.

A la faveur d'une santé exceptionnellement heureuse, Mlle Meyrat put compter bien des années où sa bienfaisante activité à l'école put s'exercer sans aucune interruption, même d'une seule heure. Ce n'est qu'à un âge joliment avancé qu'elle sentit les premières atteintes d'un malaise assez grave pour la forcer à quitter la classe qu'elle aimait et où elle avait formé combien de générations d'élèves! Presque tout entière notre population féminine actuelle y passa. Au jour de son départ, la démissionnaire fut du reste l'objet d'une manifestation touchante, dans laquelle les autorités scolaires et municipales, le corps enseignant, les dames de la commission, dont la plupart avaient été ses élèves, tinrent, en prenant congé de ce serviteur si fidèle et si distingué, à lui montrer toute leur gratitude par la remise de divers présents; la direction de l'instruction publique elle-même s'était associée à la cérémonie en envoyant une gratification spéciale.

Mlle Aline Meyrat eut la bonne fortune de goûter quelques années d'un repos bien mérité, entourée de tout l'attachement de ses sœurs dévouées et de bien douces affections ; il y a quelques jours seulement, un coup d'apoplexie vint mettre rapidement un terme à cette humble, mais utile existence, à l'âge de 73 ans.

Que la terre lui soit légère et que sa famille reçoive l'expression de notre sincère sympathie. »

H. GOBAT.

AUTRICHE. — Le club français des instituteurs de la ville de Vienne (Autriche) nous a adressé une invitation pour la soirée théâtrale qui a eu lieu le 4 février dans la belle salle du *Lehrerhaus*, Vienne VIII, Josefgasse 12. Cette invitation était signée par MM. Ig. Hüber, président, et Aug. Hrdlicka, secrétaire du club. Ces messieurs — on s'en souvient — ont pris part l'été dernier au congrès de Saint-Imier. Le programme de la soirée dramatique comprenait deux comédies et un monologue. Tous les rôles étaient tenus par des membres du corps enseignant viennois. Il est évident que nous n'avons pas pu profiter de l'aimable invitation de nos collègues ; nous les remercions néanmoins de bien avoir voulu se rappeler à leurs amis du Jura bernois et de la Suisse romande.

H. GOBAT.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

M. le Dr F. Zollinger vient de publier le VII^{me} volume des *Annales suisses d'hygiène scolaire*. C'est un gros volume de 560 pages qui aborde les questions les plus diverses dans le domaine de la protection de l'enfance et du corps enseignant. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à signaler l'apparition de l'ouvrage, laissant à notre collaborateur spécial le soin d'y prendre ce qui pourrait intéresser nos lecteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Premier livre d'histoire de la Suisse, par Henri Elzingre, III^{me} édition. Berne.

A. Francke, éditeur 1906.

Ce cours d'histoire dont nous avons parlé autrefois dans notre journal paraît en III^{me} édition. L'auteur y a apporté des changements importants. La matière a été augmentée dans une forte proportion ; les dessins sont plus nombreux et les scènes de batailles qui, dans les éditions précédentes, comprenaient plusieurs grandes planches, ont été supprimées.

X.

Der Kinderfreund. Schweizerische illustrierte Schülerzeitung. Edité par une association d'amis de l'enfance. Büchler & Cie, Berne.

La matière de cette publication est extrêmement variée ; on y trouve des récits appropriés à l'âge de ses lecteurs, sans rien de puéril toutefois, des biographies (n'en aurait-on pas trouvé de plus sainement éducative que celle d'un de Moltke, le massacreur de génie ?), des poésies, des articles géographiques ou scientifiques, de petites comédies, etc. Le tout est fort bien imprimé, sur beau papier, et accompagné d'excellentes illustrations.

Le « *Kinderfreund* » est l'un des meilleurs périodiques de ce genre que nous connaissions.

E. B.

PARTIE PRATIQUE

Examens d'admission aux Ecoles normales du canton de Vaud

en avril 1906.

ORTHOGRAPHE

FILLES

Les oiseaux familiers.

Le pigeon, l'hirondelle et le moineau sont les hôtes volontaires de la maison de l'homme. Ils ne sont pas ses vassaux par droit de conquête; seulement ils aiment à vivre dans les bâtiments qu'il a édifiés et y accourent à l'envi, comme s'ils étaient faits pour eux; ils l'enchantent des grâces variées de leur vol, de leur chant et de leurs couleurs; car le pigeon plane avec élégance et noblesse; il déploie au soleil les richesses de sa robe nuancée de mille reflets; la douce et timide hirondelle, au vêtement plus sévère, comme il convient à une exilée, file, s'égare et disparaît dans l'air; elle va au loin pour nous préparer à la perdre; elle vient de loin pour nous consoler par l'idée de la revoir; elle ne sait que se plaindre; son murmure inquiet ressemble à des pleurs; elle annonce la pluie et elle annonce le deuil de l'année, ainsi que le retour de la bonne saison; elle porte sur ses ailes le calendrier du laboureur; c'est elle qui apprend à nos pères l'art de l'architecture rustique; c'est elle qui nous apprend la reconnaissance pour l'hospitalité. Le moineau, habillé comme un simple paysan, pauvre, mais robuste, de bonne humeur et tout dispos, le moineau, vif, indiscret, curieux, pétulant, vole, sautille, bondit au milieu de nos troupeaux et de nos enfants. Il babille, il siffle, il porte partout la gaité.

GARÇONS

Les avalanches.

Un phénomène commun dans les hautes montagnes, ce sont les avalanches, masses de neige qui se précipitent au fond des vallées, renversent tout sur leur passage, et entraînent les arbres, les rochers, les habitations. Il suffit qu'une petite boule de neige se détache de quelque sommet pour produire une effroyable avalanche; cette boule se grossit en roulant, et elle s'accroît si fort qu'avant d'arriver au fond de la vallée, elle peut acquérir la grosseur d'une maison, quelquefois celle d'une colline, et couvrir ensuite un immense espace de terrain. Quelquefois elle se réduit en poussière à l'instant de sa chute, et cette poussière glacée s'élève à une grande hauteur et se répand au loin: c'est un spectacle à la fois magnifique et terrible. Ces masses redoutables se précipitent avec le fracas du tonnerre, et leur impétuosité est telle qu'on a vu des hommes et des animaux privés de la vie par le tourbillon d'air qu'elles produisent à quelque distance de leur passage.

Le vent, le moindre bruit, un oiseau qui se pose sur une pointe de rocher, suffit pour provoquer la chute d'une avalanche. Aussi les voyageurs doivent-ils, dans les passages étroits et dangereux, garder le silence et marcher doucement. On pousse la précaution jusqu'à remplir les sonnettes et les grelots des chevaux et des mulets, pour que le son n'excite pas dans l'air un ébranlement funeste. En plusieurs endroits, surtout dans les Alpes, on a construit au pied des monta-

gues, des voûtes maçonnées et l'on a pratiqué dans le roc des cavités où ceux qui aperçoivent une avalanche en mouvement peuvent se retirer pour la laisser passer par dessus.

COMPOSITION

FILLES

La fontaine du village.

GARÇONS

Faites l'histoire d'un de vos livres; dites quels sont les hommes qui ont travaillé pour vous le procurer et ce qu'a fait chacun d'eux.

ARITHMÉTIQUE

FILLES

1. Un voyageur a fait 70 km. en chemin de fer, dont une partie en troisième classe et l'autre partie en deuxième classe. Il a déboursé en tout 5,10 f.; mais dans cette somme entre le prix du transport de ses bagages, qui lui a coûté autant que le $\frac{1}{5}$ de ce qu'il a déboursé pour ses deux billets. Il a payé par km. f. 0,05 en 3^{me} classe et f. 0,08 en 2^{me} classe. On demande : 1^o Le prix du transport des bagages ; 2^o le nombre de km. parcourus en 2^{me} classe et en 3^{me} classe.

Rép. : Prix de transport des bagages : 0,85 f.; il parcourt 45 km. en 3^{me} classe et 25 km. en 2^{me} classe.

2. Un libraire commande à un éditeur 108 volumes valant f. 3,40 l'un. Il en reçoit gratuitement un 13^{me} en plus par douzaine. Sachant qu'il revend chaque volume f. 3,90, quel sera son bénéfice total ?

Rép. : Son bénéfice total sera de f. 89,10.

3. Un marchand achète une pièce de drap à f. 16,10 le mètre. Il en revend les $\frac{5}{8}$ à f. 17,30 le m., puis le $\frac{1}{5}$ du reste à f. 18,70. Après ces trois ventes, il ne lui reste plus que 4,8 m. de drap qu'il vend f. 17,50 le m. Trouver combien la pièce contenait de m. et combien ce marchand a gagné % sur le prix d'achat.

Rép. : La pièce contenait 36 m. et le marchand a gagné le 9,63 % sur le prix d'achat.

GARÇONS

1. Un marchand a acheté 450 hl. de vin au prix de f. 45 l'hl.; il le revend avec un bénéfice de 25 % sur le prix d'achat. Il place au taux de $4\frac{1}{2}$ % le capital résultant de cette vente. Au bout de 7 mois, il retire le capital avec les intérêts. Quelle somme doit-il toucher ? Rép. : Il doit toucher f. 25 976,95.

2. Deux ouvriers ont commencé ensemble un certain ouvrage. Le premier qui pourrait, en travaillant seul, le faire en 10 heures, est appelé ailleurs au bout de 3 heures 20 min. L'ouvrage est alors fait aux trois quarts. Combien de temps à partir de ce moment le deuxième ouvrier mettra-t-il pour terminer ce travail ?

Rép. : Le 2^{me} ouvrier mettra 2 heures.

3. Un propriétaire loue à 4 ménages et au prix total de f. 360 par famille un appartement et le quart d'un jardin rectangulaire ayant 51 m. de longueur sur 41,50 m. de largeur. Ce jardin est partagé en 4 parties égales par deux allées perpendiculaires aux côtés et ayant chacune 1,5 m. de largeur. Trouvez la surface de chacune des parties du jardin, trouvez aussi le prix de location de l'are du jardin, si le loyer du jardin représente $\frac{1}{5}$ de celui de la maison.

Rép. : La surface de chaque partie du jardin est de 495 m²; le prix de location de l'a. est de f. 12,12 environ.

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Les engrais potassiques.

PLAN. — 1. Importance des engrais potassiques. — 2. Les cendres. — 3. Les sels de Stassfurt. — 4. Emploi de ces engrais.

La *potasse* est un élément indispensable à la végétation ; elle contribue à la formation dans la plante de l'amidon, de la fécule, du sucre. Lorsque la potasse manque, l'accroissement de la plante est arrêté. Elle est absolument nécessaire pour obtenir de beaux produits. Elle est absorbée en plus grande quantité que l'acide phosphorique (voir page 717)¹ ; mais il ne faut pas conclure de là qu'il faille toujours restituer cet élément au sol. En réalité, les *engrais potassiques* sont moins importants que les engrais phosphatés, parce qu'il y a des terrains où la potasse est abondante, comme les terrains argileux et où ces engrais n'auront aucun effet, tandis qu'ils donneront des résultats excellents dans les terrains calcaires, sablonneux, tourbeux, molassiques qui en sont pauvres.

Les engrais potassiques sont peu nombreux. Les plus anciennement employés sont les *cendres*, résidus de la combustion des végétaux. Toutes les parties de la plante n'en fournissent pas la même quantité ; le tronc en donne plus que les branches et les tiges vertes plus que le bois. Elles n'ont pas toutes la même valeur ; celles de bois dur contiennent jusqu'à 10 % de potasse, celles de bois tendre sont moins bonnes (6 %), celles de tourbe seulement 0, 5 % . Ainsi que nous l'avons déjà vu, les cendres renferment aussi plusieurs autres éléments : acide phosphorique, chaux, etc ; de par leur composition, elles doivent donc être un excellent engrais. Dans nos campagnes, on les utilise pour faire la lessive ; après cet usage, leur richesse est encore suffisante pour qu'on ne les laisse pas perdre ; le liquide qui a servi à la lessive contient aussi de la potasse, il ne doit pas non plus être jeté.

Aujourd'hui on tire surtout cet élément des *sels de Stassfurt*, petite ville de la Saxe prussienne. Là se trouvent d'immenses gisements de *sels de potasse et de magnésie*. Après qu'on les a extraits, de nombreuses usines les préparent pour l'agriculture et l'industrie qui en font une consommation énorme. Les engrais les plus importants de cette provenance sont : la *kaïnite*, produit brut, contenant 13 % de potasse, c'est un mélange de sulfate de potasse et de magnésie ; le *chlorure de potasse* qui est l'engrais potassique le plus riche, 50 % ; il peut s'extraire aussi des eaux mères des marais-salants et des cendres de varechs ; le *sulfate de potasse* qui en contient 48 à 50 % . Ajoutons que la *mélasse* de betterave renferme aussi de la potasse et peut ainsi servir d'engrais.

Nous avons dit que les engrais potassiques n'étaient pas efficaces sur toutes les terres. Il est bon de les essayer sur des surfaces restreintes et de juger de l'effet produit avant de faire des achats importants. On pourra reconnaître qu'un sol a assez de potasse, lorsque les plantes qui donnent de l'amidon fournissent d'abondantes récoltes. Les engrais potassiques s'emploient en général avec un engrais phosphaté. La kaïnite se répand en automne à raison de 800 kg. à l'hectare sur les prairies ; on en met aussi avec des scories dans les composts destinés aux vignes. Le sulfate de potasse convient aux pommes de terre, aux betteraves et surtout au tabac. Le chlorure de potasse a la propriété de rendre incombustibles

¹ L'Éducateur 1906.

les feuilles de tabac et de diminuer le rendement en sucre des betteraves ; il est donc nuisible à ces deux plantes, mais il convient aux céréales et aux prairies, à raison de 200 kg. à l'hectare.

J. T.

RÉCIT

La poire.

C'était une poire superbe et qui n'avait qu'un défaut : d'être seule.

Je me hâte de dire que, si elle avait eu des camarades, le petit arbre où elle pendait aurait plié sous le fardeau. Il n'était pas plus gros qu'une jambe de poupée, ni plus haut que ne peut atteindre la main d'un enfant de douze ans.

Et cette poire était son tout premier fruit. Dans un coin du jardin, l'arbuste avait grandi en paix sous l'œil vigilant d'un papa qui l'aimait presque comme un fils. Au printemps précédent, une grappe de fleurs, éclosée d'un gros bourgeon, avait réjoui le cœur du jardinier. Mais, de cette grappe, une seule fleur avait réussi.

Dès ce moment, le père de famille prévoyant rassembla ses fils et ses filles autour du minuscule poirier, leur présenta la poire qui ne dépassait guère la taille d'une noisette, et leur dit : « Enfants, voici un fruit auquel je tiens beaucoup. Respectez-le, évitez de secouer l'arbre et de lancer vos balles de son côté. »

Aussitôt le coin du poirier fut déclaré sacré ! On n'y passait plus qu'avec une religieuse précaution.

La précieuse poire se mit à grossir. De semaine en semaine on constatait les progrès. Vers la Saint-Jean, elle était comme un œuf de pigeon. Vers la mi-août, comme un œuf de poule. Eclatait-il un orage, toute la maison tremblait pour la poire. On l'eût volontiers rentrée au logis, comme la bergère ses moutons. Par bonheur, ni averse, ni vent ne lui firent de mal. Toujours elle se balançait à son rameau, un peu plus incliné à mesure que s'avancait la saison.

Maintenant septembre tirait à sa fin. Jaune, avec des reflets roses, le beau fruit s'apercevait de loin.

Cela devenait dangereux, la tentation s'en mêlait. Je ne dis pas cela pour les aînés des enfants, tous raisonnables et maîtres de leurs appétits, mais pour ce gros joufflu d'Henri, âgé de six ans et très porté sur sa bouche. Seul pendant de longues heures, quand les autres étaient à l'école, il s'amusait au jardin et depuis que la poire était presque mûre, il lui consacrait de fréquentes visites. A force de faire en face d'elle de longues stations, il ne l'admirait plus seulement, il en avait envie. Pour la dévorer des yeux plus à l'aise, il se couchait au pied de l'arbre. Une fois même, abîmé dans sa contemplation, il s'endormit et rêva qu'il croquait la poire. Heureusement que ce n'était qu'un rêve : s'il l'avait mangée pour de vrai, qu'aurait dit papa ? Rien que d'y penser lui donna le frisson ; car il n'était pas mauvais enfant, et ne cherchait qu'à bien faire... Pendant quelques jours, il évita de s'approcher du coin périlleux... Mais une sorte de fascination, de plus en plus énergique, s'emparait du pauvre bambin et le ramenait vers le fruit défendu. Quand il se croyait seul, il se hissait sur un escabeau, attirait la branche, touchait au fruit, le reniflait avec délices et trouvait qu'il sentait la vanille.

Un soir qu'on venait de le coucher, l'enfant, qui avait du mal à trouver le sommeil, pensait à la poire. Par la fenêtre ouverte du rez-de-chaussée, la brise

apportait du jardin des parfums exquis de fruits mûrs. Il n'y avait à la maison que la vieille bonne. Tous les autres dinaient en ville. Henri se fit cette réflexion : « Maintenant mes frères sont à table et se régalent de bonnes choses, et moi je suis seul ici. Si j'allais cueillir la poire et la manger ! au moins j'aurais du plaisir aussi, moi ! Et personne ne le saurait... »

Doucement il se leva, mit ses pantoufles et se laissa glisser en chemise par la fenêtre, très proche du sol. Déjà il était sur l'escabeau, au pied de l'arbre, déjà il tendait la main et son cœur battait très fort. A ce moment, il vit à travers le feuillage, juste au-dessus de la poire tentatrice, une étoile qui le regardait...

— Elle m'a vu... dit-il, il sauta à terre, s'enfuit et se cacha dans son lit.

Quand sa mère vint deux heures plus tard pour l'embrasser, il dormait profondément ; mais ses bonnes grosses joues et son oreiller portaient des traces de larmes.

— Tu as pleuré, cette nuit, mon enfant, demanda la mère le lendemain matin : pourquoi?... Et Henri, pressé de tendres questions, fit sa confession entière, entrecoupée de sanglots.

A midi, sur la fin du déjeuner, le père, qui savait tout, dit à son plus jeune fils :

— Henri, prends cette corbeille et cours au jardin cueillir la poire mûre, que nous la goûtions ! Mais prends garde de la laisser tomber !

Un peu rouge, l'enfant se dépêcha d'obéir.

Et quand, succulente et parfumée, la poire se trouva coupée, et que chacun des membres de la famille eût reçu son quartier, maman prit le sien, le mit dans l'assiette d'Henri en disant :

— Tiens, mon chéri, mange ma part aussi.

C. WAGNER.

(Premières lectures de H. Quayzin.)

COMPOSITION

Le bostryche typographe.

1. Famille. — 2. Description sommaire. — 3. Son gîte au printemps. — 4. La ponte. — 5. Les larves et leurs galeries. — 6. Leur multiplication. — 7. Dégâts. — 8. Remèdes préventifs.

1. Parmi les ravageurs de nos forêts, le bostryche typographe est un des plus redoutables. Il appartient à la famille des xylophages et il est ainsi nommé à cause de la forme particulière des galeries qu'il creuse et qui apparaissent sur le liber comme des traces de caractères d'imprimerie.

2. C'est un petit insecte atteignant parfois une longueur de cinq millimètres. A première vue, le bostryche semble noir, mais en l'examinant de près, c'est le brun marron qui domine.

3. Le bostryche fait son apparition au mois de mai et s'occupe dès lors à préparer un gîte à ses larves qui sont blanchâtres avec une tête brune et six pattes. Il lui faut un arbre récemment abattu, encore imbibé de sa sève et de ses sucres ou bien les branches supérieures des tas de bois. Quand cet insecte a trouvé la plante qui lui convient, il commence avec ses mandibules à creuser dans l'écorce un petit trou légèrement en pente. S'il fait beau temps, le travail se fait rapidement ; si la température est froide, il met souvent une semaine pour achever cette besogne.

L'écorce une fois traversée, le bostryche creuse sur sa face intérieure une petite chambre où se rencontrent le mâle et la femelle, et qui sert de lieu de réunion, non seulement à un couple, mais à plusieurs couples. C'est de cette chambre que partent les galeries particulières qui se dirigent toutes de haut en bas.

4. La femelle pond soixante à quatre-vingts œufs blanchâtres, petits et transparents, placés chacun dans une petite entaille. Elle les recouvre de vermoulure formée par le bois qu'elle a travaillé et mangé, puis elle meurt.

5. Dix jours après, les petites larves apparaissent et se mettent immédiatement à l'œuvre ; elles creusent dans le liber des galeries où elles trouvent le vivre et le couvert. Ces galeries laissent, quand on écorce l'arbre, leur trace imprimée sur l'aubier.

Quand l'insecte est arrivé à toute sa croissance, il se construit également une petite chambre où il se métamorphose. C'est à ce moment qu'il creuse des galeries irrégulières qui détruisent la symétrie des premiers ouvrages de la famille.

6. Quand l'année se présente dans des conditions favorables de chaleur, la seconde génération fait son apparition, mais ces nouveaux individus attendent le printemps suivant pour pondre et se développer. Ils se cachent aux premiers froids sous la mousse ou dans l'écorce des arbres. Si l'année est défavorable, il n'y a qu'une génération pendant l'été. Cette circonstance se présente encore assez souvent et c'est fort heureux, car on s'est assuré que dans les invasions un seul arbre contenait plus de vingt mille couples. Leur multiplication est donc prodigieuse et il est difficile de se faire une idée exacte de l'énorme quantité d'insectes que l'on pourrait trouver dans une forêt atteinte par ce fléau.

7 et 8. Les dégâts sont, par ce fait, incalculables et les moyens de combattre les invasions sont presque toujours insuffisants, même employés immédiatement.

Un des moyens préventifs est de faire disparaître les arbres dépérissant, ce qui est souvent difficile ; les débris et les écorces devraient être enlevés avec soin.

Une culture forestière très soignée et très bien appropriée à l'essence et au climat est encore un des moyens préventifs qui a donné les meilleurs résultats.

C. FAILLETTAZ.

DICTÉE

Les gelées de printemps.

Les gelées blanches sont surtout à craindre par les nuits claires de la fin d'avril ou du commencement de mai. Avec un ciel nuageux, leur formation n'est plus possible, car les rayons caloriques sont arrêtés par les nuages et renvoyés vers leur point de départ. Il suffit donc, pour lutter efficacement contre les gelées de printemps, de garantir la vigne au moyen d'un écran qui empêchera le rayonnement de se produire. On y arrive, soit par les nuages artificiels, soit par les abris. Les premiers sont appliqués dans les grands vignobles français. Ils sont obtenus par la combustion de matières humides ou préférablement d'huile lourde. La fumée dégagée forme au-dessus des plantations un écran suffisamment puissant pour entraver la formation de la gelée. Aux environs de Paris, les vignes sont protégées par des écrans mobiles. Les vignerons réduisent les frais en se servant des matériaux qu'ils ont sous la main : planchettes, papier goudronné, paille.

Devoir. — Ecrire les verbes de la famille de : gelée blanche, clair, formation, rayon, abri, lourd, fumé, plantation, environ, force, culture, main.

Vocabulaire. — Idées suggérées par le mot *agriculture*, idée simple ; trouver les mots qui traduisent cette idée dans ses éléments, ses espèces, ses nuances (être, qualité, action).

Agriculture : agronomie, culture, exploitation agricole, concours agricole, mérite agricole, travaux agricoles, irrigation, drainage, dessèchement, défrichement, assolement ; — jachère, terrain, terre, terreau, paillis, sol, humus, terre végétale, terre arable, prairie artificielle ; — amendement, engrais, guano, poudrette, fumier, fumure, chaulage, marnage, binage ; — semailles, ensemencement, semis, semence, graine ; — labour, labourage, sarclage, hersage, roulage, binage, dépiquage, récolte, moisson, battage ; — batteuse, locomobile, tarare, moissonneuse, charrue, faucheuse, faucille, faux, fléau, rouleau, semoir, bêche, herse, houe, pelle, binette, etc.

A. DEPIERRAZ.

RÉCITATION

Les nuages.

I

Tantôt leurs couches allongées
S'étendent en vastes niveaux,
Comme des côtes qu'ont rongées
Le temps, la tempête et les eaux ;
Sur des rochers pendant en ruine
Sur ces océans que domine
Sur ces océans que domine
Leur flanc, tout sillonné d'éclairs,
L'œil, qui mesure ses rivages.
Voit étinceler sur leurs plages
L'écume flottante des mers.

II

Tantôt en montagnes sublimes,
Ils dressent leurs sommets brûlants,
La lumière éblouit leurs cimes,
Les ténèbres couvrent leurs flancs,
Des torrents jaunis les sillonnent,
De brillants glaciers les couronnent,
Et de leur sommet qui fléchit,
Un flocon que le vent assiège,
Comme une avalanche de neige.
S'écroule à leurs pieds qu'il blanchit.

III

Là leurs gigantesques fantômes
Imitent les murs des cités,
Les palais, les tours et les dômes
Qu'ils ont tour à tour visités ;
Là, s'élèvent des colonnades ;
Ici, sous de longues arcades
Où l'aurore enfonce ses traits,
Un rayon qui perce la nue
Semble illuminer l'avenue
De quelque céleste palais.

IV

Mais sous l'aquilon qui les roule
En mille plis capricieux,
Tours, palais, temples, tout s'écroule
Tout fond dans le vide des cieux ;
Ce n'est plus qu'un troupeau candide,
Qu'un pasteur invisible guide
Dans les plaines de l'horizon ;
Sous ses pas l'azur se dévoile,
Et le vent, d'étoile en étoile,
Disperse leur blanche toison.

LAMARTINE.

ARITHMÉTIQUE

Prix de revient d'une luge.

Le petit Robert, qui est très appliqué et très obéissant à l'école comme à la maison, a reçu au Nouvel-An une luge que son papa a commandée chez le charron Boiscourbe.

Ce dernier vous prie de lui établir le prix de revient de cette luge, en tenant compte des données suivantes :

1^o La valeur du bois employé est de f. 2,25.

2° Un ouvrier a mis $1\frac{1}{2}$ journée pour exécuter le travail, la journée est comptée à f. 4.

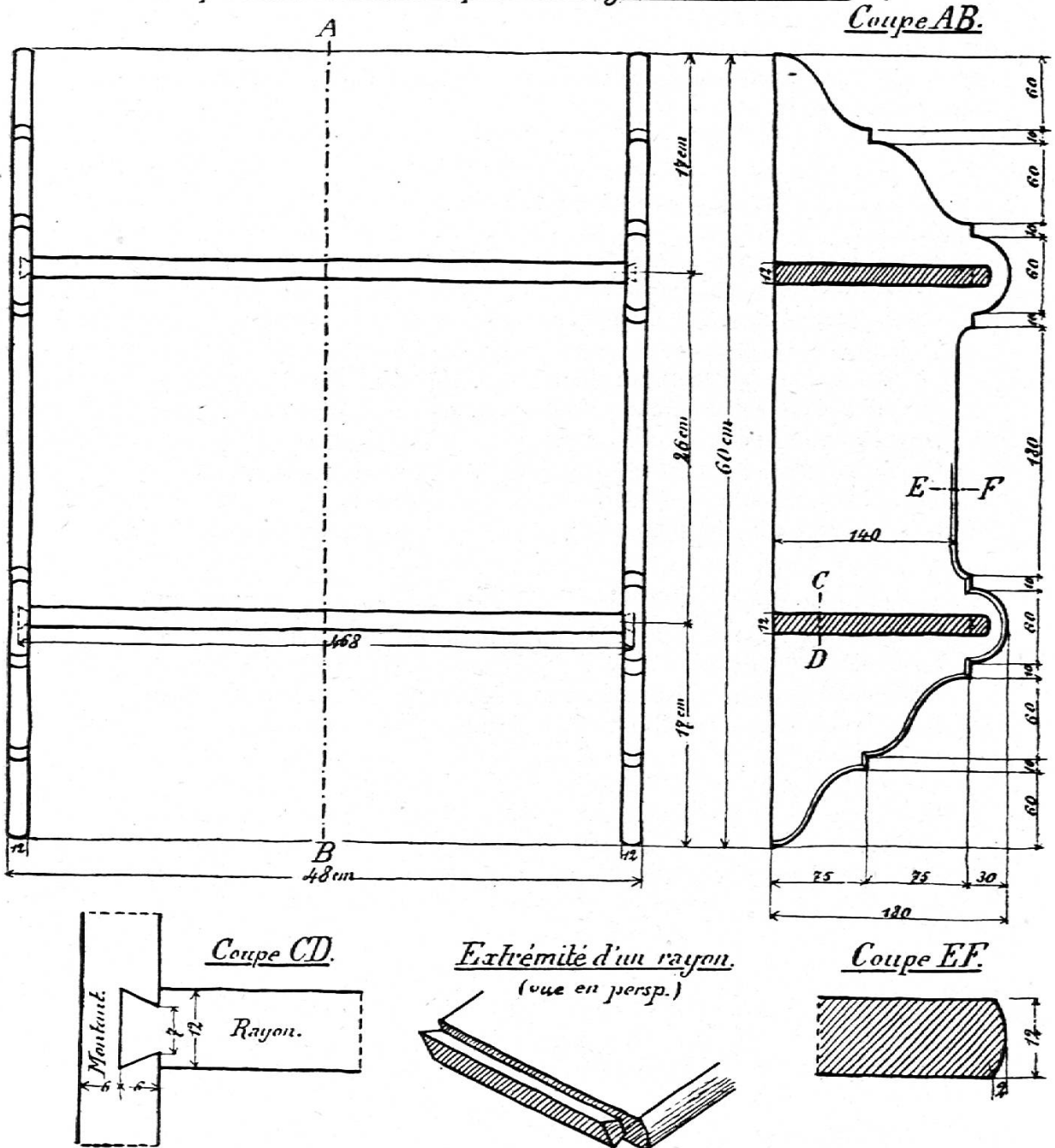
3° Le maréchal demande f. 3,50 pour la fourniture et le posage de la ferrure.

Réponse : f. 11,75.

P. E.

DESSIN

Croquis coté d'une petite étagère démontable.



ECOLES NORMALES

Examens d'admission

- a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 2 et 3 avril.
b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 3 et 4 avril.
Ils commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;
b) Un certificat de vaccination ;
c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans**, au minimum, et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmité préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 29 janvier 1907.

II. 30529 L.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

22, Rue du Pont, 22

Spécialité de

VÊTEMENTS

Coupe élégante

DRAPERIE ANGLAISE, FRANÇAISE ET SUISSE

COSTUMES SUR MESURE

Deux Coupeurs et Atelier dans la Maison

CHEMISERIE tous GENRES

Prix modérés, chiffres connus,
— 3 % Escompte. —

10⁰ | aux membres
0 de la S. P. R.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



Avis aux collègues

Jeune fille ou jeune homme, qui voudrait apprendre l'allemand, pourrait entrer dans une bonne famille de Bâle.

S'adresser à MM. Voruz à Riez, ou Magnin à Ecublens.

Gymnase de Berthoud

Les examens d'admission dans les diverses classes du Gymnase de Berthoud (sect. littéraire, réelle et commerciale) auront lieu le **samedi 16 mars** et le **lundi 15 avril** dès 8 heures du matin. Les **inscriptions** pour l'admission seront reçues jusqu'au **10 mars** par le soussigné qui donnera tous les renseignements désirables concernant les pensions des élèves. La demande d'inscription doit être accompagnée des certificats des dernières années scolaires, ainsi que d'un extrait de naissance. **La nouvelle année** scolaire commencera le **16 avril** à 7 heures.

Le recteur du Gymnase :
CH. GRUTTER.

Commission musicale de l'Eglise nationale vaudoise.

Chœurs d'hommes et chœurs mixtes, pour la Réception, Vendredi-Saint et Pâques. **Le fascicule de six chœurs : 30 cent.** (20 cent. par quantités).

S'adresser à M. L. Barblan, pasteur, Rances.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11. LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous p.r.x., du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LES MACHINES A COUDRE



SINGER



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robe^{rt}, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. Blanc.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes (5 h. 3 f.), 1 25	heureux, comédie bouffe en 1 acte (5 h.) 1 25
<i>Billod-Morel, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte (6 h.), 1 —	— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte (1 h., 2 f.) 1 —
— Fameux poisson, comédie en 1 acte (7 h.), 1 —	<i>Pierre d'Antan.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte (2 h., 3 f.) — 75
<i>Blanc, M.</i> — Les maladroites d'un bel esprit, comédie en 1 acte (4 h., 1 d.) 1 —	— Une fille à marier, comédie en 1 acte (3 h., 3 f.) 1 —
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte (7 h., 6 d.) 1 —	— L'héritage du cousin.
<i>Lambert, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte (5 h., 3 f.) 1 20	— Le remède à Belet.
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte (3 h., 4 f.) 1 —	— Parvenus.
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte (3 h., 5 f.) 1 —	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte (3 h., 2 f.).
— Les masques, pièce en 2 actes (en préparation).	— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes (4 h., 3 f.).
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose (5 h., 3 f.).	<i>P.-E. Mayor.</i> — Les deux moulins, comédie en trois actes pour enfants, avec chœur (3 h., 3 f. et figur.) 1 25
<i>Roth de Markus, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise, en 1 acte et 1 tableau, avec musique (2 h., 2 f.) 1 —	Partition piano et chants (en location).
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.	» des chœurs (rabais par quantité) — 50
<i>Jung, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en 1 acte 1 —	— Pour l'honneur, drame en 1 acte (3 h. 1 h.) 1 —
<i>Genevay, E.</i> — Un philanthrope mal-	— Ces dames! comédie en 1 acte (3 f.) 1 —
	<i>Penard, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue 1 —
	— Le mariage d'Aloïs, comédie vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et un prologue 1 —

Appréciations de la presse.

Feuille d'Avis de Lausanne. — *Le remède à Belet*, de Pierre d'Antan, est l'une des plus fines et amusantes « vaudoiseries » que nous devons à ce psychologue de l'âme vaudoise. C'est une charge éminemment juste et toujours spirituelle contre les jeunes femmes d'aujourd'hui qui courent après les diplômés de tous genres et ont en horreur de devenir de bonnes maîtresses de maison, craignant d'être ravalées au rang de vulgaires pot-au-feu!

Morale: Madame, constamment en quête de conférences, de cours savants, néglige son intérieur et du même coup son malheureux époux, qui, lui, ne trouve point la vie drôle et voit sombrer le bonheur espéré! Heureusement que Pierre d'Antan a découvert le « Remède à Belet », dont l'effet est tout bonnement merveilleux. Il agit rapidement et ne laisse aucune amertume après lui! Grâce à cet elixir en « bâton », la paix renaît dans le jeune ménage, Madame ayant renoncé irrémédiablement à sa manie de l'ectionner les diplômés et reprenant gaiment son rôle de bonne épouse et d'ingénieuse ménagère!

Cette saynète, inspirée tout entière par une douce raillerie de nos mœurs contemporaines et par le désir de moraliser un peu nos jeunes filles, a fait le plus grand plaisir et soulevé un rire fou et continu chez les spectateurs. Des applaudissements frénétiques ont témoigné que d'Antan avait vu juste et qu'il avait été compris. Nous avons entendu plus d'une maman applaudir des deux mains et souligner même de la voix les passages dans lesquels notre critique avait mis le plus de sel et d'esprit!

On a applaudi vigoureusement l'auteur et ses interprètes, les couvrant de fleurs, leur faisant presque une ovation. Et c'était justice. Nous espérons que *Le remède à Belet* sera prochainement imprimé et que des milliers de lecteurs pourront savourer cette saine et aimable « vaudoiserie ». Elle doit faire un égal plaisir à la lecture, et à ce titre nous la recommandons à ceux qui aiment encore les choses qui conservent ou font revivre le parfum de notre bonne terre vaudoise.

FÖTISCH FRÈRES, ÉDITEURS A LAUSANNE

— SUCCURSALE A VEVEY —

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 8.

LAUSANNE — 23 février 1907.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · RENDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : G. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L., inst., Couvet.	
MM Baatar , Lucien, prof., Genève.		Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.	
Charvoz , Amédée, inst., Chêne-Bougeries.		Vaud.	
Grosgrin , L., prof., Genève.		MM Pache , A., inst., Moudon.	
Rosier , W., cons. d'Etat, Genève.		RoCHAT , P., prof., Yverdon.	
Pesson , Ch., inst., Céligny.		Cloux , J., inst., Lausanne.	
MM ^{lles} Muller , inst., Genève.		Baudat , J., inst., Corcelles s/Concise.	
Pauchard , A., inst., Genève.		Dériaz , J., inst., Baulmes.	
Jura Bernois.		Maguin , J., inst., Lausanne.	
MM Gylam , A., inspecteur, Corgémont.		Magnenat , J., inst., Oron.	
Duvolsin , H., direct., Delémont.		Guidoux , E., inst., Pailly.	
Baumgartner , A., inst., Bienne.		Guignard , H., inst., Veytaux.	
Chatelain , G., inspect., Porrentruy.		Faillettaz , C., inst., Arzier.	
Meckli , Th., inst., Neuveville.		Briod , E., inst., Lausanne.	
Sautebin , instituteur, Saicourt.		Visinaud , E., inst., Vers-chez-les-Blanc.	
Cerf , Alph., maître sec., Saignelégier.		Martin , H., inst., Chailly s/Lausanne.	
Neuchâtel.		Tessin.	
MM Rosset , Fritz, inst., Bevaix.		M. Nizzola , prof., Lugano.	
Latour , L., inspect., Corcelles.		Suisse allemande.	
Hoffmann , F., inst., Neuchâtel.		M. Fritschl , Fr., Neumünster-Zurich.	
Brandt , W., inst., Neuchâtel.			

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier , W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz , A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotala , F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret , G., inst., trésorier, Lausanne.
Guex , F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Empaillage d'oiseaux.

Amateur travaillerait gratuitement pour musée scolaire.

Ecrire à **Edm. Dubois, Valentin 45, Lausanne.**

H 10,731 I

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître

Causeries pédagogiques, par WILLIAM JAMES, avec une préface par M. Jules Payot, recteur d'Académie. Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux. In-16 broché, 2 fr. 50

Ce livre admirable, qui est la traduction des célèbres conférences de William James aux instituteurs de Cambridge (Massachusetts) doit être le livre de chevet de tous les éducateurs.

Comment mon oncle, le docteur, m'instruisit des choses sexuelles. Par le Dr MAX OKER-BLOM. Traduit du suédois par le Dr Leo Burgenstein. Avec une préface par M. Ed. Payot, directeur du Collège cantonal de Lausanne. In-8^o, 1 fr. 25

Rappel

Pour les heures intimes. Recueil de poésies, par CHARLES FUSTER. Petit in-16 de 412 pages. Relié demi-chagrin, tranches dorées, 5 fr. 50; broché, 3 fr. —

La Littérature italienne d'aujourd'hui, par MAURICE MURET. In-16 de XII-354 pages, 3 fr. 50

Les Obscurs, le beau roman ruthène de SEMÈNE ZEMLAK, 3 fr. 50

Littérature et Morale, par HENRI WARNERY, 3 fr. 50

Amours d'hommes de lettres, par ÉMILE FAGUET, 3 fr. 50

COQUELUCHE Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

Commission musicale de l'Eglise nationale vaudoise.

Chœurs d'hommes et chœurs mixtes, pour la Réception, Vendredi-Saint et Pâques. **Le fascicule de six chœurs : 30 cent.** (20 cent. par quantités).

S'adresser à M. L. Barblan, pasteur, Rances.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Agenda des Ecoles

Il reste encore quelques exemplaires de l'Édition de 1907. Pour assurer un bénéfice à notre caisse de secours, il faut que tout se vende. Un bon mouvement, chers collègues !

Le Gérant.

ÉCOLES NORMALES

Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire
du mercredi 20 mars au jeudi 28 suivant.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des écoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le **10 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement** et **horaire** à la direction.

Lausanne, le 29 janvier 1907.

H. 30528 L.

Maître interne

très capable, de français et des branches commerciales, **est demandé** pour un institut important de la Suisse romande, situé au bord d'un lac. Entrée le 1^{er} avril. Offres avec certificats, photographie et salaire exigé, sous chiffre **X 20926 L**, à **Haasenstein & Vogler, Lausanne**.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.

